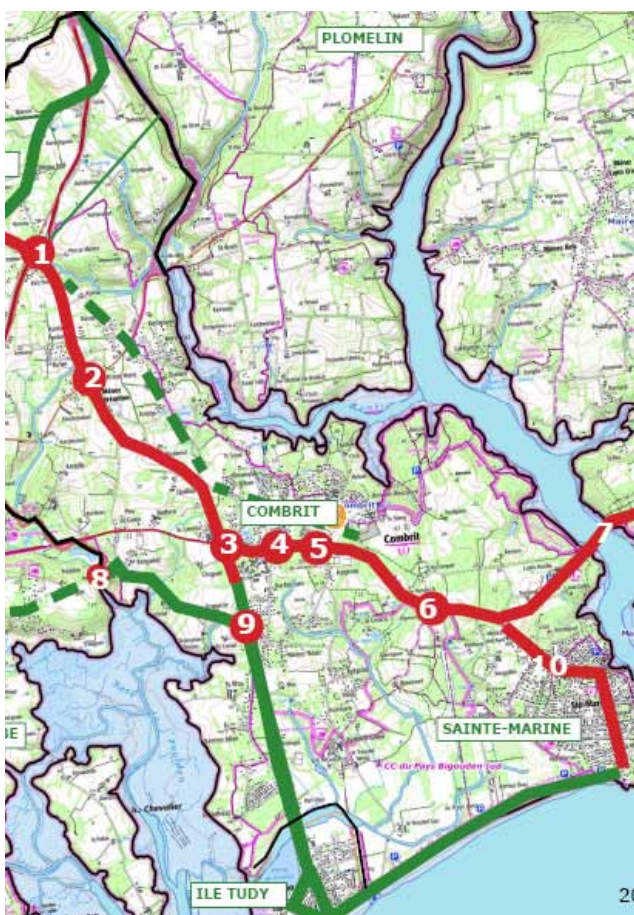




COMBRIT SAINTE-MARINE PLAN DE MOBILITÉ

FEVRIER 2022



Partant de la volonté de développer les déplacements « doux » pour la circulation sur son territoire et l'accès à ses plages, Combrit – Sainte Marine a mené une large consultation citoyenne entre juin et décembre 2021 qui a enregistré une forte participation des habitants.

Elle a permis d'identifier des enjeux à relever :

- *Une **sécurisation de certains axes** et particulièrement de carrefours dangereux.*
- *Une nécessité de **cohérence d'itinéraires cyclables** continus sécurisés et adaptés Nord-Sud et Est-Ouest.*

Elle a également mis en avant deux priorités pour ses habitants :

- ***Un plan vélos**, maîtrisant les dangers des deux axes traversant la commune : RD 44 et RD 144,*
- ***Une cohabitation apaisée**, dans ses 2 « centre-bourgs », entre voitures, vélos, piétons, avec la particularité d'une fréquentation haute en période estivale.*

Fort de cette concertation citoyenne, nous souhaitons avec le soutien de nos partenaires construire une démarche d'avenir pour une politique de mobilité ambitieuse répondant aux enjeux prioritaires : sécuriser tous les déplacements sur notre territoire et permettre une meilleure adaptation aux déplacements doux de nos espaces communs.

Ce document pose les bases d'un projet global concerté pour notre territoire.

4 SUR LA COMMUNE

SÉCURISER LES AXES VELOS EXISTANTS
DEVELOPPER UN MAILLAGE COMMUNAL

6 A COMBRIT

REDUIRE LES VITESSES
PACIFIER L' AXE PRINCIPAL
RENDRE LE CENTRE ACCESSIBLE À TOUS

14 A SAINTE-MARINE

ORGANISER LES CIRCULATIONS ESTIVALES
AMENAGER LE SENTIER CÔTIER POUR LES PMR

19 PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

SUR LA COMMUNE SÉCURISER LES AXES VÉLOS EXISTANTS

LA RD 144

C'est une priorité à l'échelle départementale, intercommunale et communale, en aménageant rapidement :

- 1 - L'ÉCHANGEUR DE LA RD 785
- 2 - LE CARREFOUR DU KROAZ HENT
- 3 - LE ROND POINT DU LANNOU

Une alternative est envisageable par les rues Hent Kellen et de Keromnes à prolonger vers l'aire de covoiturage.

Partenaires : DPT 29 / SIOCA / CCPBS

LA RD 44

En cours de réaménagement cette RD doit traiter les croisements dangereux :

- 4 - LE ROND POINT DE KERBENOEN à créer en 2022
 - 5 - L'AMÉNAGEMENT DU ROND-PONT DE CROAS VER pour les cycles et piétons (cf p 32)
 - 6 - LE ROND-POINT DE KERMOR à créer à moyen terme pour mener aux pages
 - 7 - LE PASSAGE DU PONT DE L'ODET ET/OU L'AMÉNAGEMENT DE LA CALE DE SAINTE-MARINE (passeur vers Bénodet)
- Une alternative est envisageable par le Cosquer (foncier à acquérir).

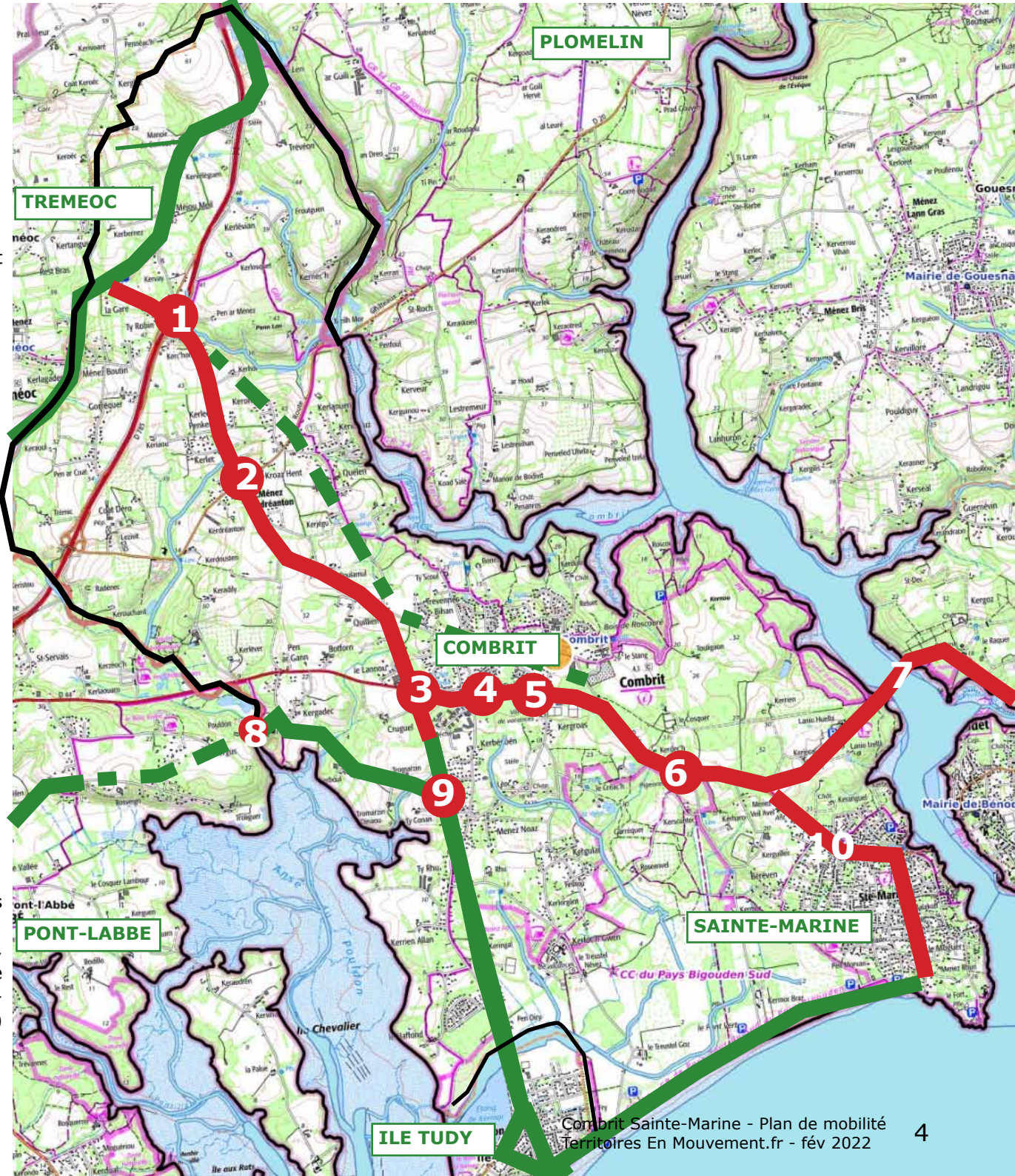
Partenaire : DPT 29

LA V45

Priorité à l'échelle régionale, la V45 doit être sécurisée sur trois secteurs :

- 8 - LA DIGUE DU POULDON malgré la domainialité publique, a été privatisée depuis longtemps par un particulier et bloque le passage possible de la V45 entre Pont-Labbé et Combrit. Une intervention foncière de l'Établissement Public de Bretagne (EPFB) serait ici nécessaire.
- 9 - LE CARREFOUR DE MENEZ-NOAS
- 10 - LES RUES DE LA PLAGE ET DE L'ODET à Sainte-Marine

Partenaires : REGION / SIOCA / CCPBS

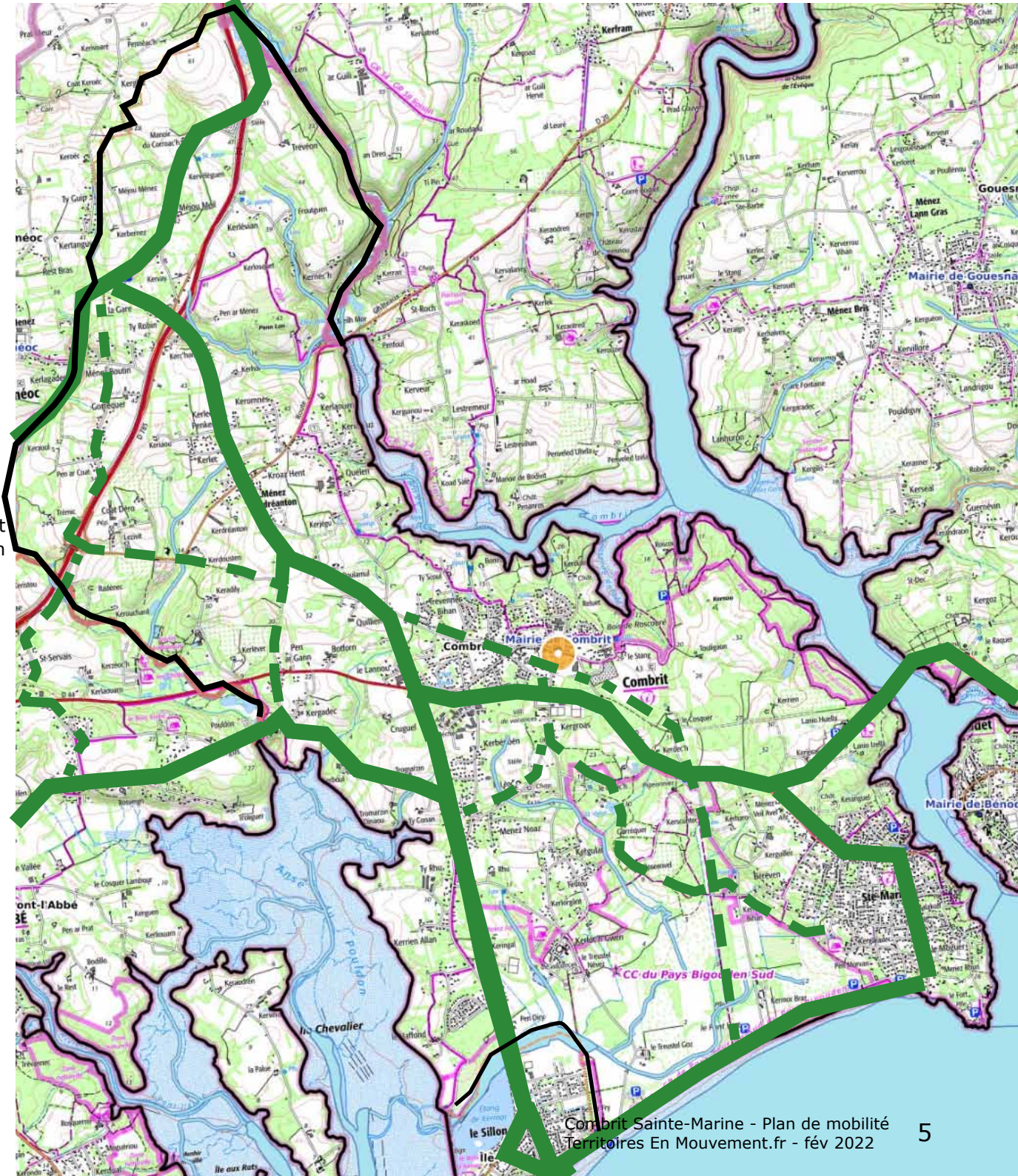




A TERME, UN MAILLAGE COMMUNAL SÉCURISÉ ET BALISÉ

Parallèlement à la sécurisation des axes majeurs, la continuité et le balisage des chemins ruraux et forestiers est en préparation pour se déplacer facilement sur la commune en vélo.

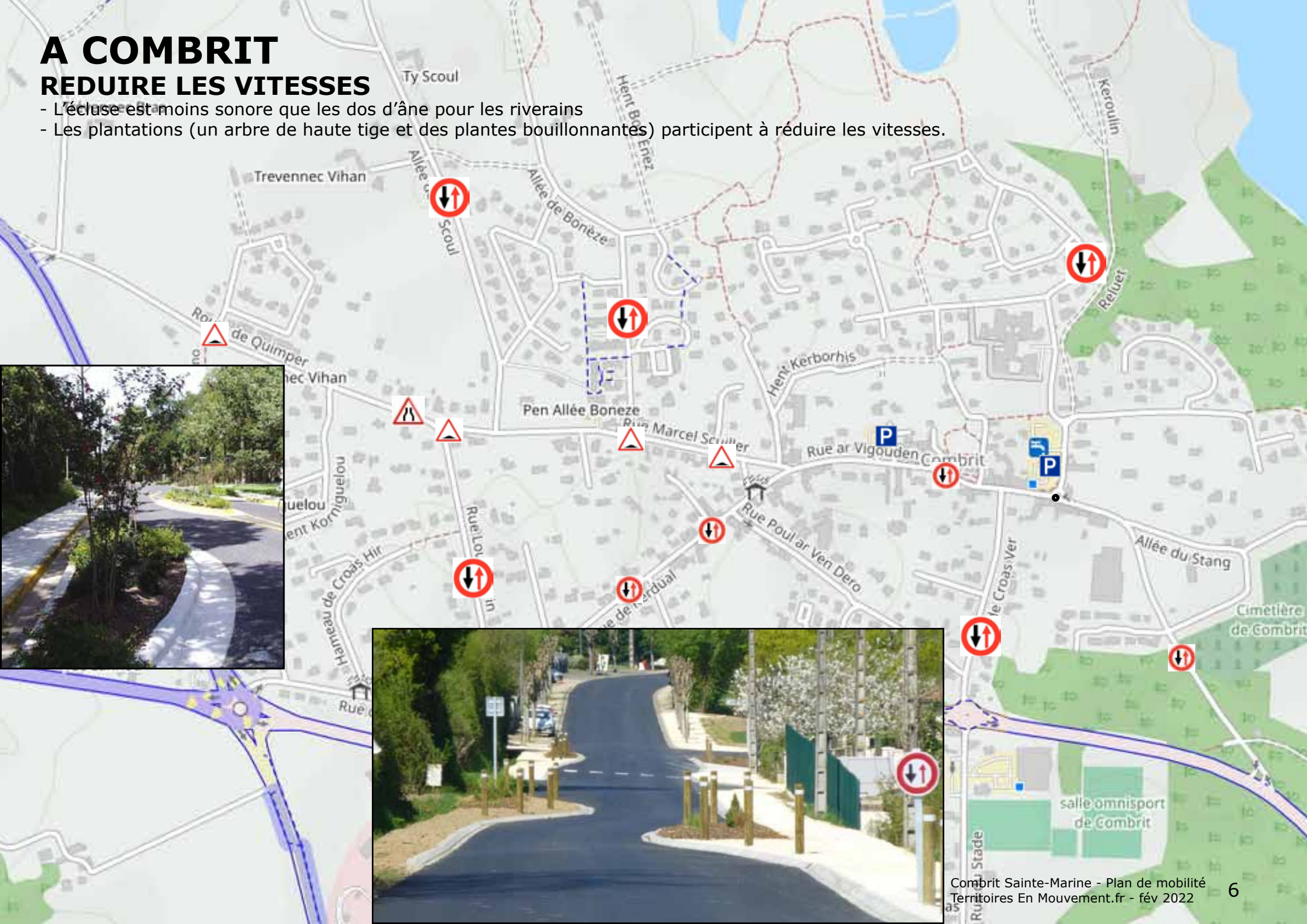
<http://u.osmfr.org/m/656526/>



A COMBRIT

REDUIRE LES VITESSES

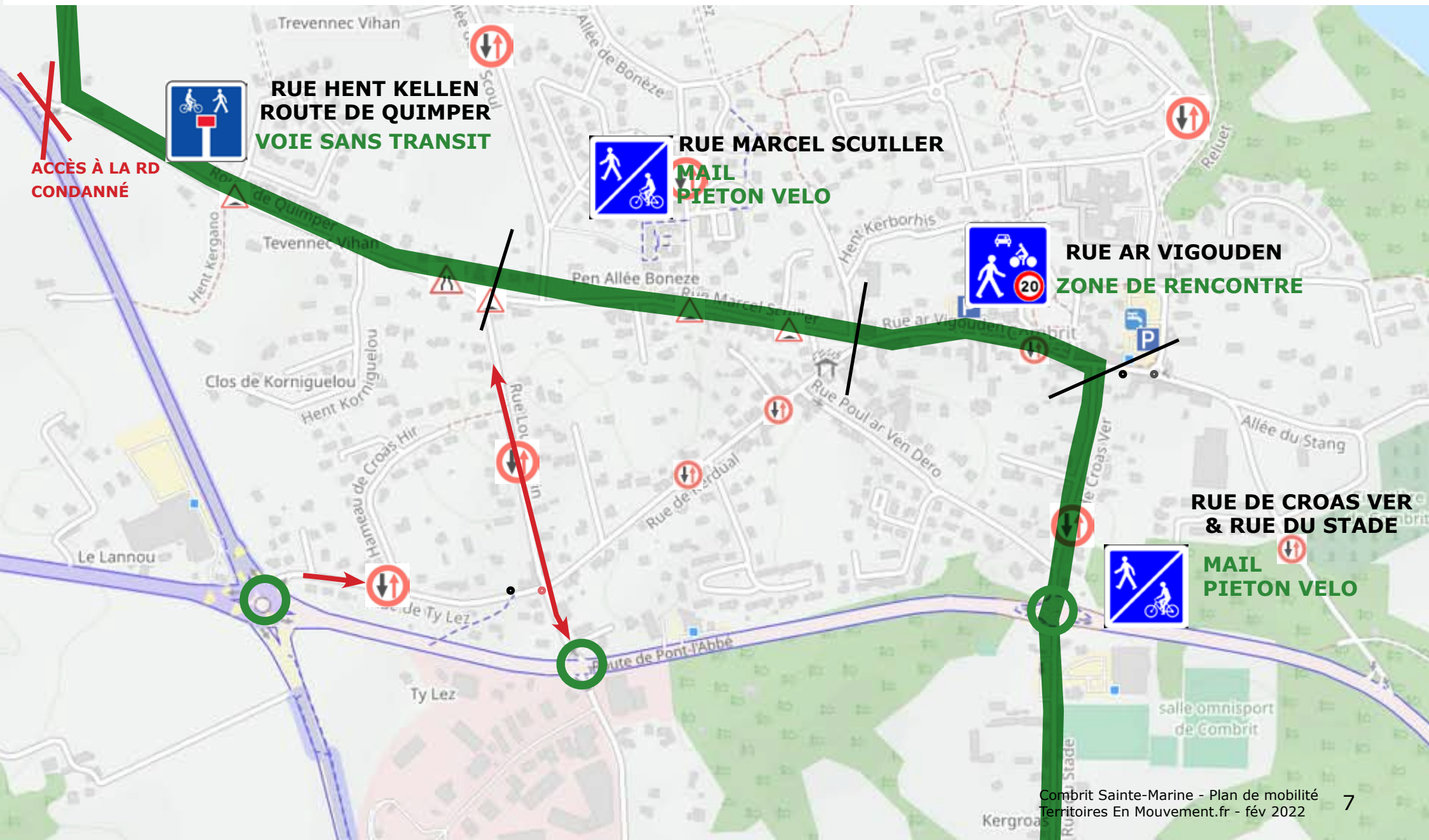
- L'écluse est moins sonore que les dos d'âne pour les riverains
- Les plantations (un arbre de haute tige et des plantes bouillonnantes) participent à réduire les vitesses.





PACIFIER L'AXE CENTRAL

- Largeur : minimum 1.40m pour les PMR. 3m min pour un mail piéton/vélo confortable
- Pas de marches, bateaux ou dénivelés latéraux
- Passages sécurisés des carrefours



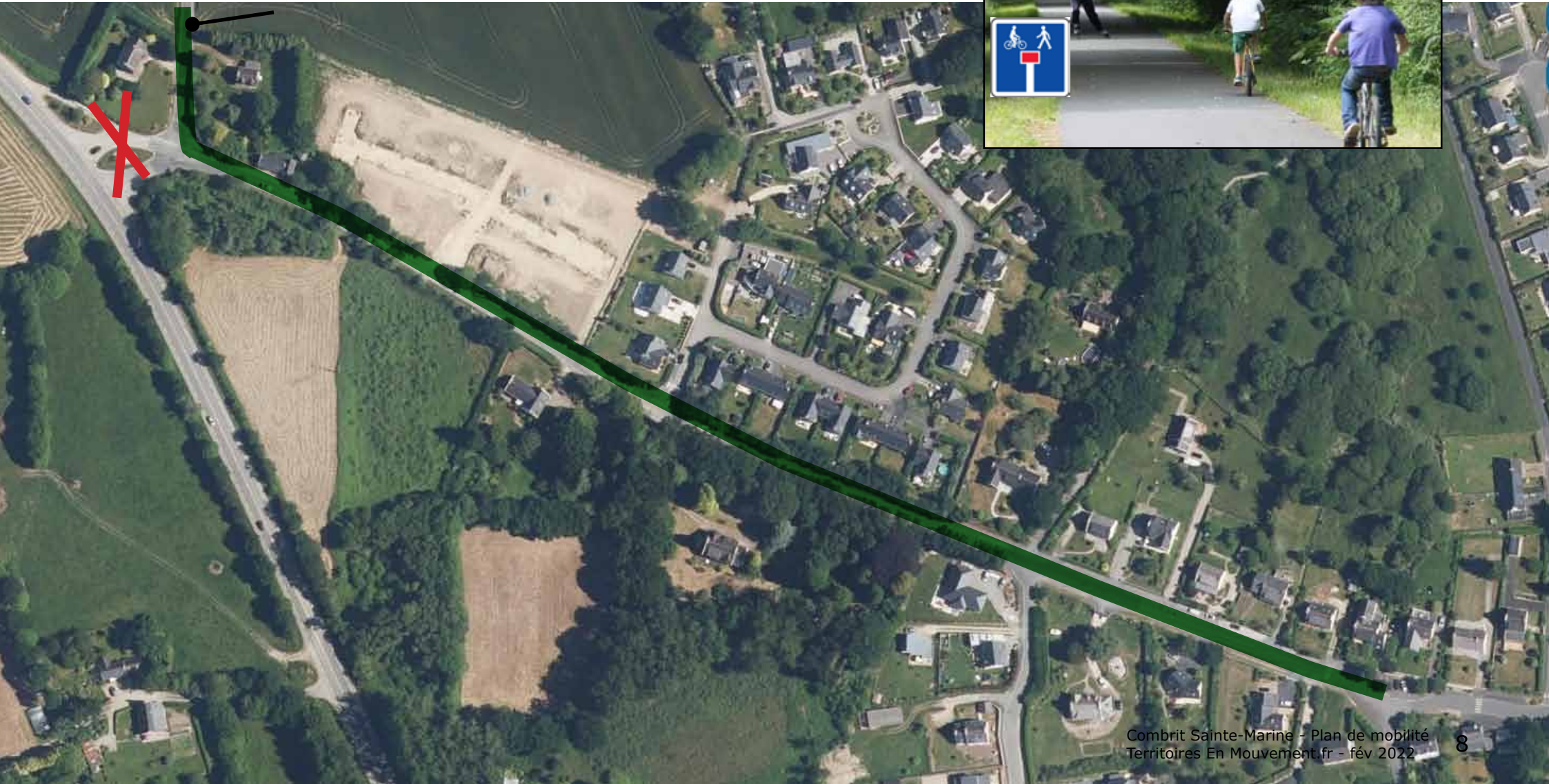


RUE HENT KELLEN
DE KERIDREUX A COMBRIT

ROUTE DE QUIMPER
DE LA RUE HENT KELLEN À LA RUE LOUIS GARIN

A COURT TERME : CHAUSSIDOUX ET FERMETURE DE L'ACCÈS À LA RD

A MOYEN TERME (avec la réalisation du giratoire de Kroaz Hent) : VOIE SANS TRANSIT

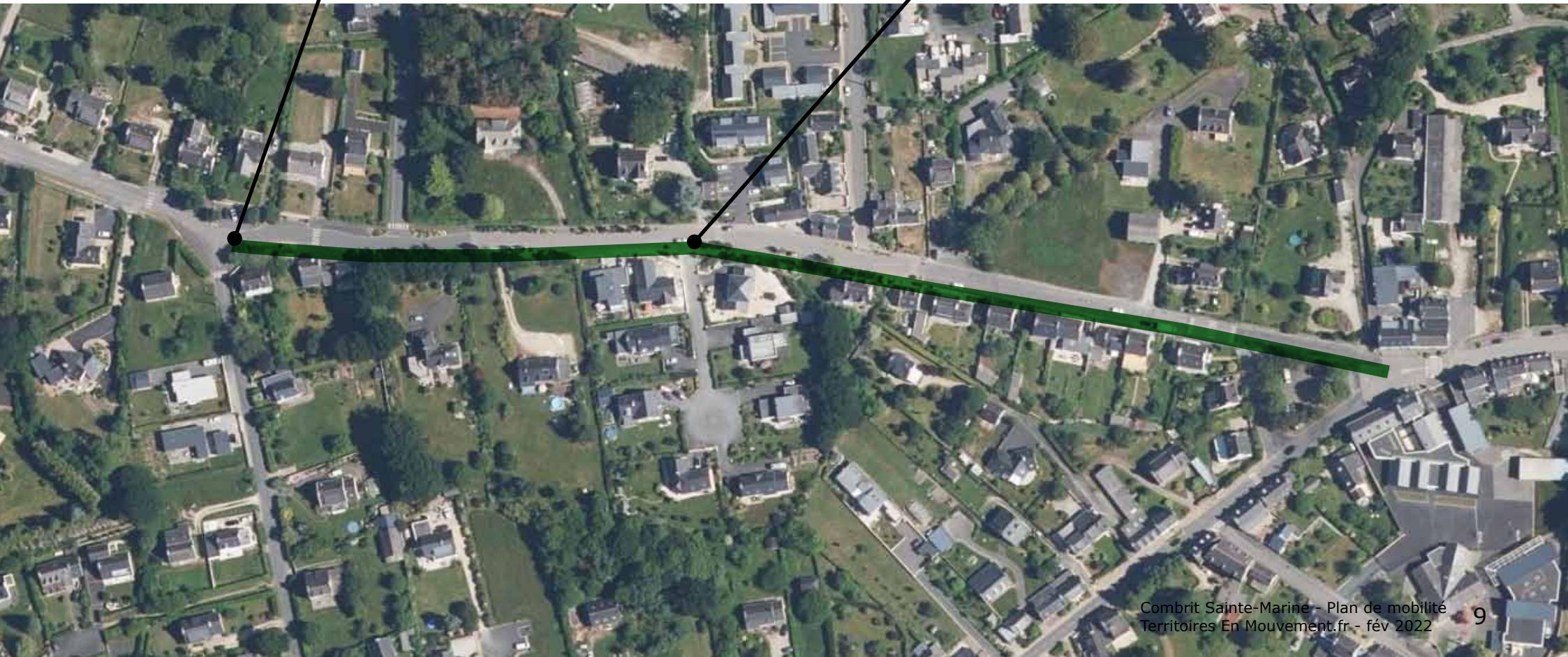




RUE MARCEL SCULLER
DE LA RUE LOUIS GARIN A LA RUE DE Kerdual

MARQUAGE AU SOL & POTELETS
(Coté Sud)

VOIE RÉCEMMENT AMÉNAGÉE

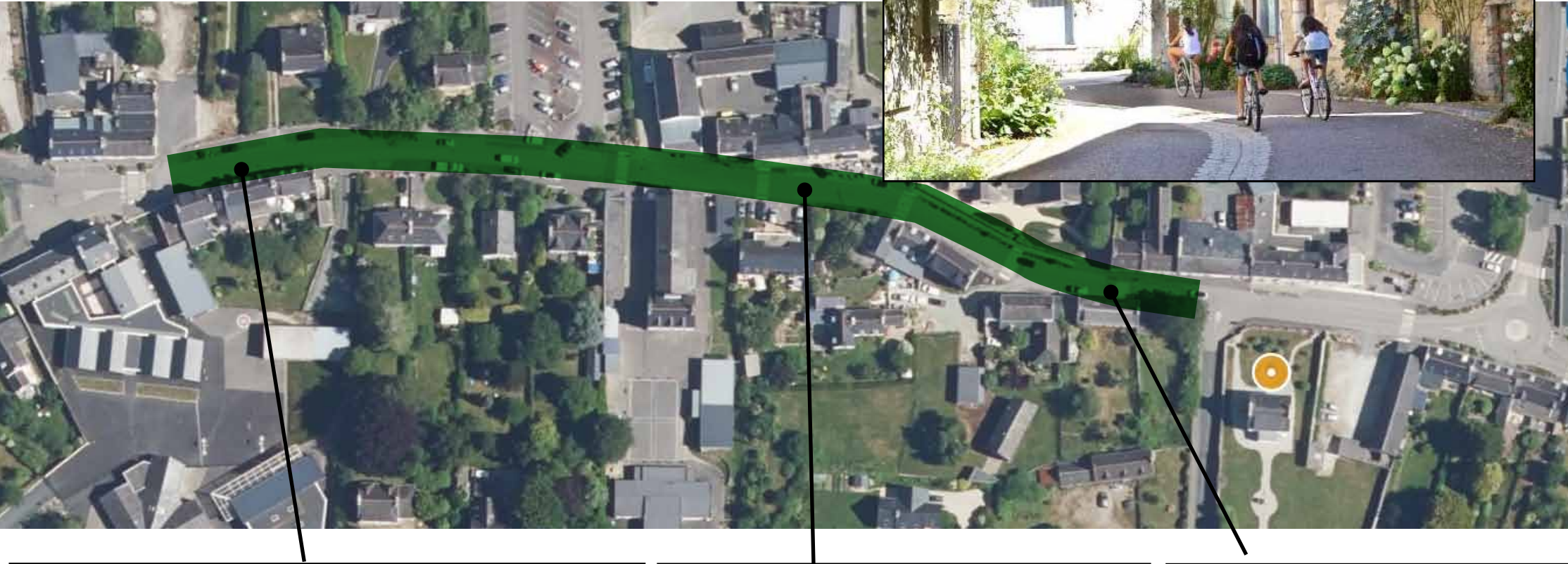




ZONE DE RENCONTRE PLANTÉE

avec les riverains
et la réflexion urbaine
à venir en 2022

RUE AR VIGOUDEN DE LA LA RUE DE KERDUAL A LA RUE DU CROAS VER

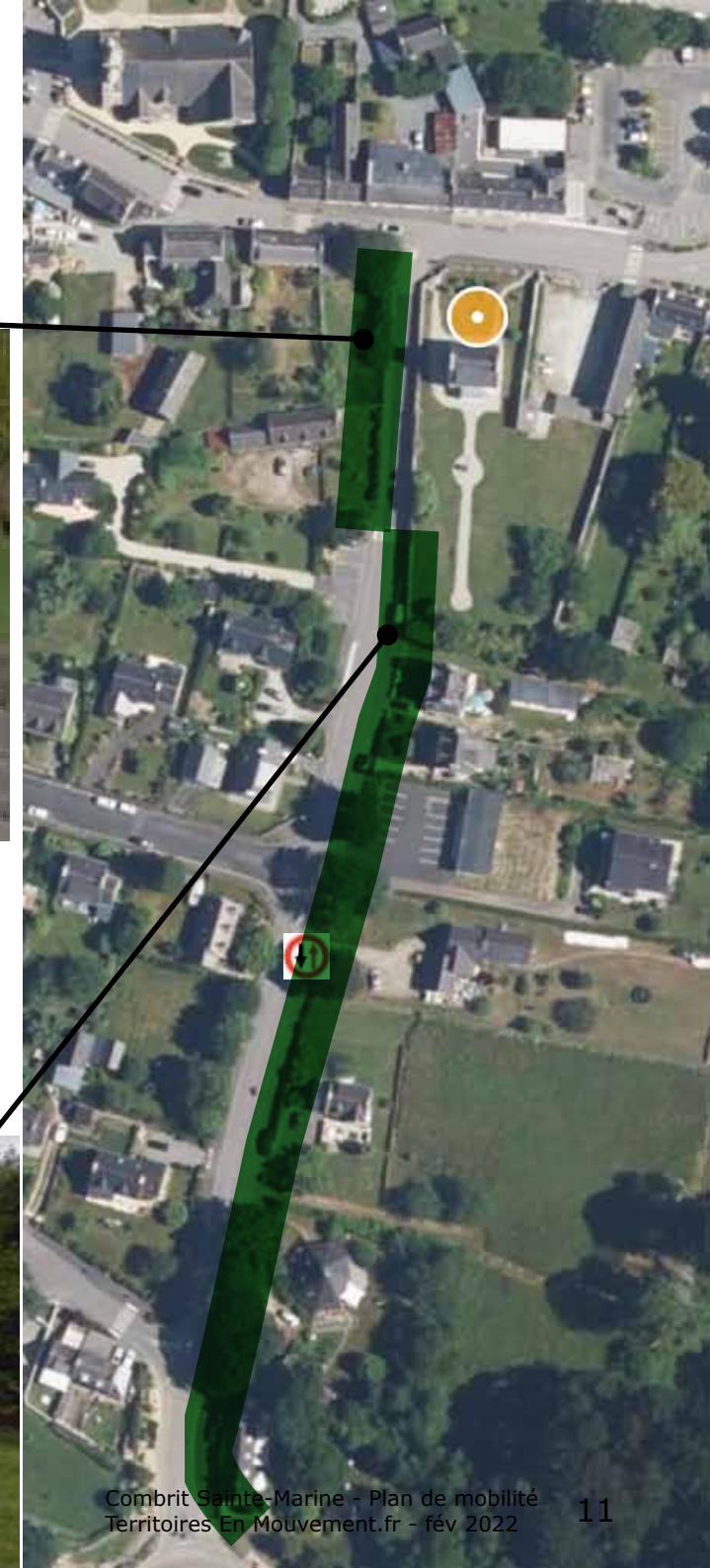




RUE DE CROAS VER
DE LA RUE AR VIGOUDEN A LA RD44

MAIL PIÉTON VÉLO
Coté Ouest (en supprimant le mur de parpaings)

PARTIE HAUTE



PARTIE BASSE

MAIL PIÉTON VÉLO
Coté Est

PARTIE BASSE



RUE DU STADE
DE LA LA RUE AR VIGOUDEN A LA RD44



**TRAVERSÉE PIÉTONS/VÉLOS
PROTÉGÉE**

- Avec îlot central protecteur
- Avec des plantes rabattues pour la visibilité

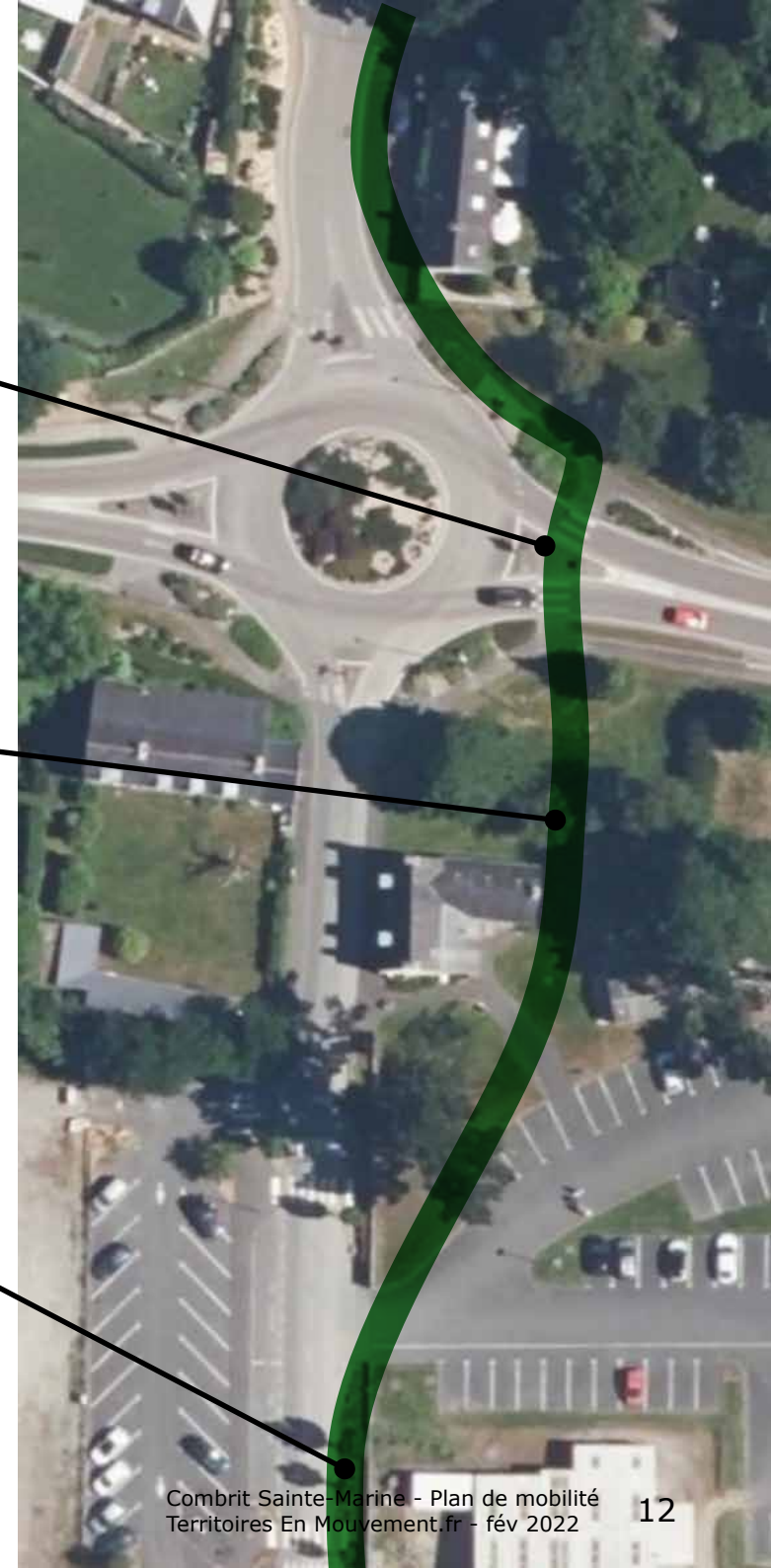
MAIL PIÉTONS-VÉLOS

Passage à l'arrière de la médiathèque

MAIL PIÉTONS-VÉLOS

Coté Est

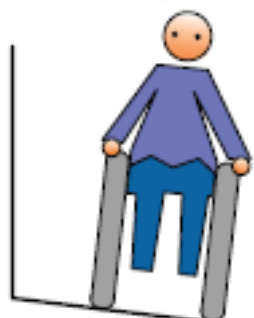
Recul de la clôture et élargissement à 3m du trottoir



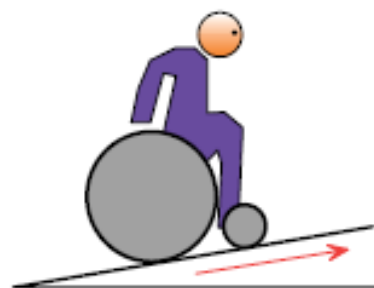
SOL COMPACT



1,40 m



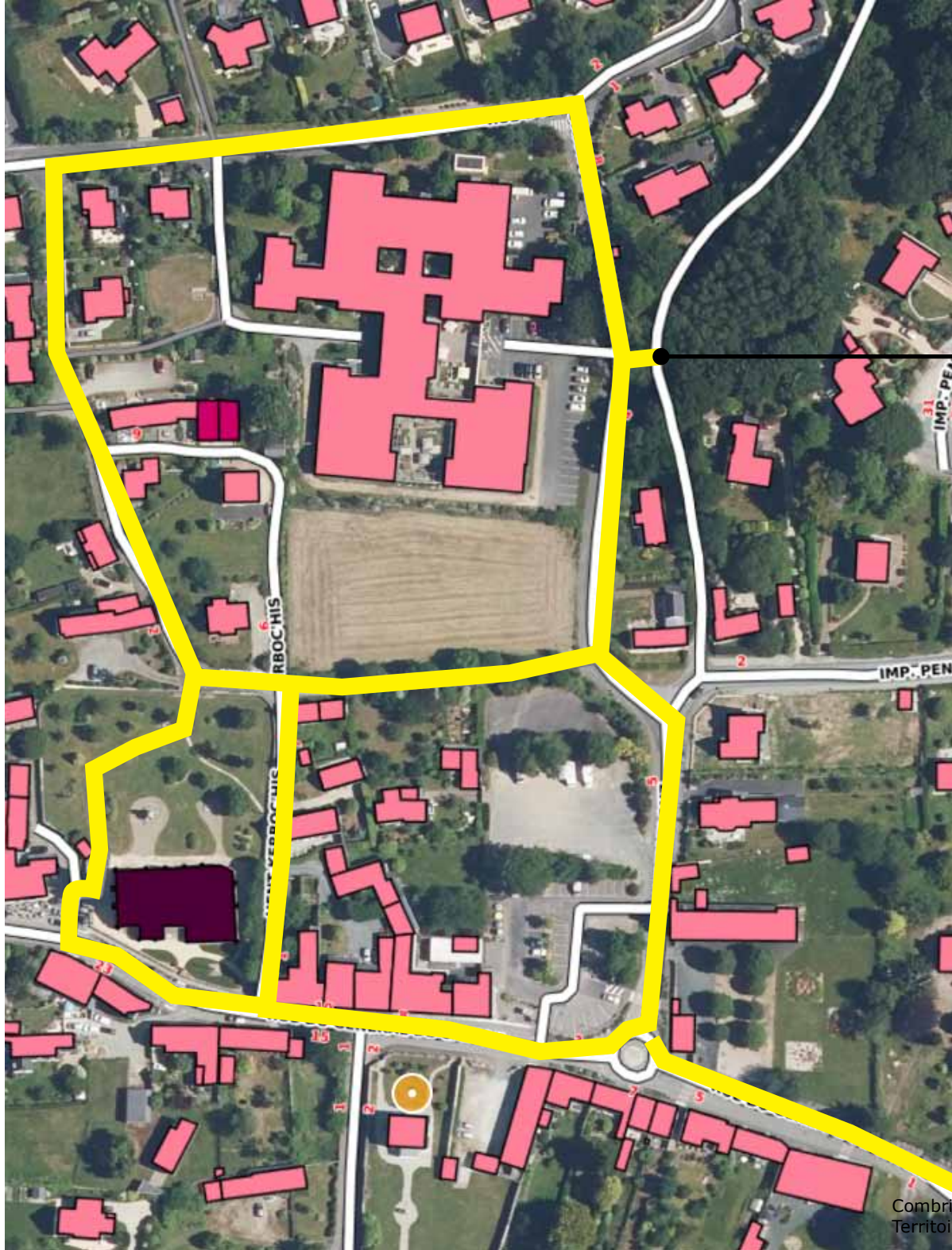
2% maximum



5 % maximum

2 cm maximum

4 cm maximum
si chanfrein à 1/3



RENDRE LE CENTRE ACCESSIBLE À TOUS

Permettre un passage direct
vers le chemin



Assurer une continuité de
cheminement conforme pour
les PMR en priorité sur les
rues autour de la maison de
retraite :

- Rue du Docteur Fernand Chauvel
- Hent Ty Plouz
- Hent Kerboc'his
- Rue Ar Vigouden
- Rue du Général de Gaulle
et allée du Stang



A SAINTE MARINE LES OBJECTIFS

RÉDUIRE LES VITESSES

RUE DE L'ODET

SÉCURISER ET AMÉNAGER

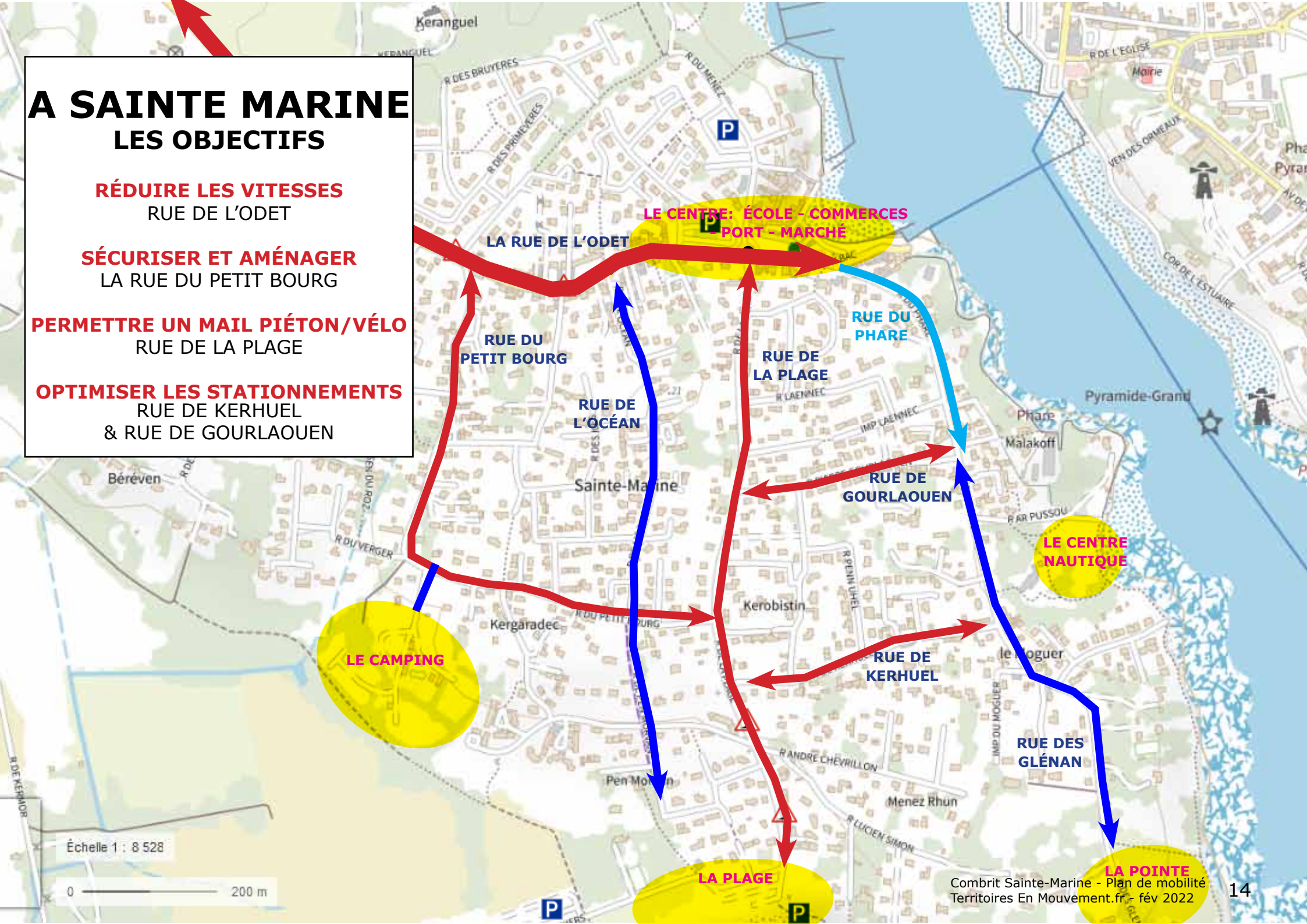
LA RUE DU PETIT BOURG

PERMETTRE UN MAIL PIÉTON/VÉLO

RUE DE LA PLAGE

OPTIMISER LES STATIONNEMENTS

RUE DE KERHUEL
& RUE DE GOURLAOUEN



SCÉNARIO RETENU



RUE DE L'ODET

- Aménagement du tronçon devant l'école en voie partagée.



RUE DU PETIT BOURG

- Aménagement similaire à la rue de la Plage



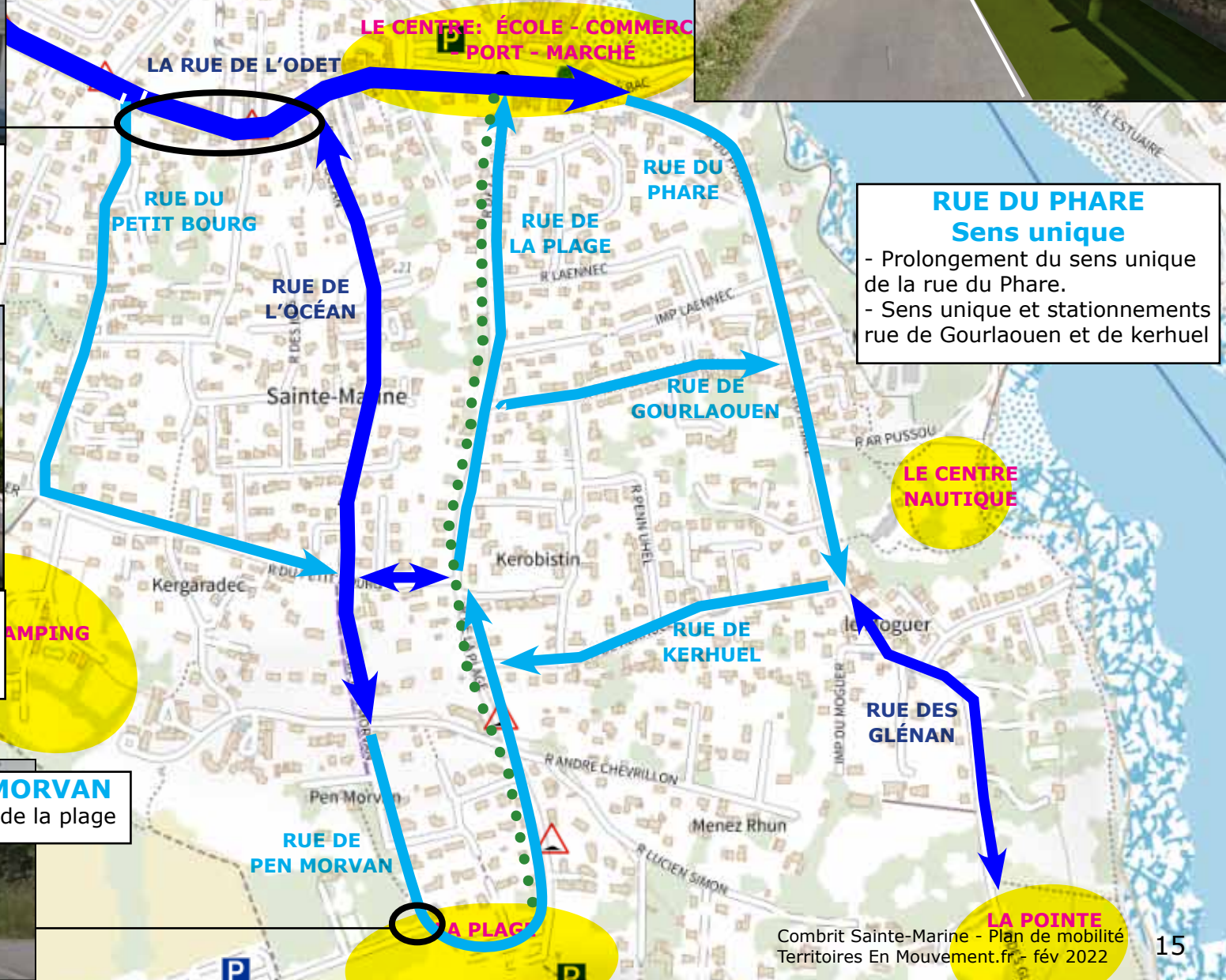
RUE DE PEN MORVAN

Entrée du parking de la plage

RUE DE LA PLAGE

Sens unique montant

- Élargissement d'un large mail piéton/Vélo (3m minimum)
- Sens unique rue de Gourlouen et rue de Kerhuel permettant le stationnement.



RUE DU PHARE

Sens unique

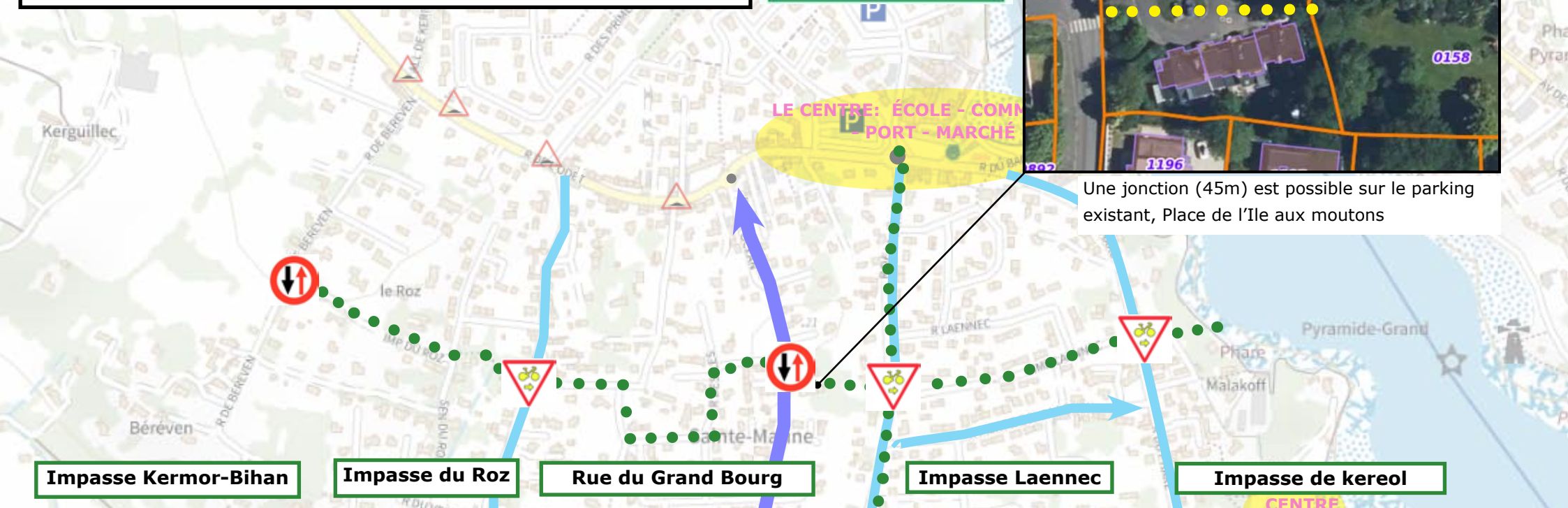
- Prolongement du sens unique de la rue du Phare.
- Sens unique et stationnements rue de Gourlaouen et de kerhuel

LE CHEMIN DE TRAVERSE

Un chemin vélos/piétons «horizontal» est possible entre la rue de Béréven et l'Odet en reliant les impasses et chemins existants : impasse et chemin du Roz, rue du Grand Bourg, Rue de l'île Saint-Nicolas, Place de l'île aux



Une jonction (45m) est possible sur le parking existant, Place de l'Île aux moutons



Impasse Kermor-Bihan

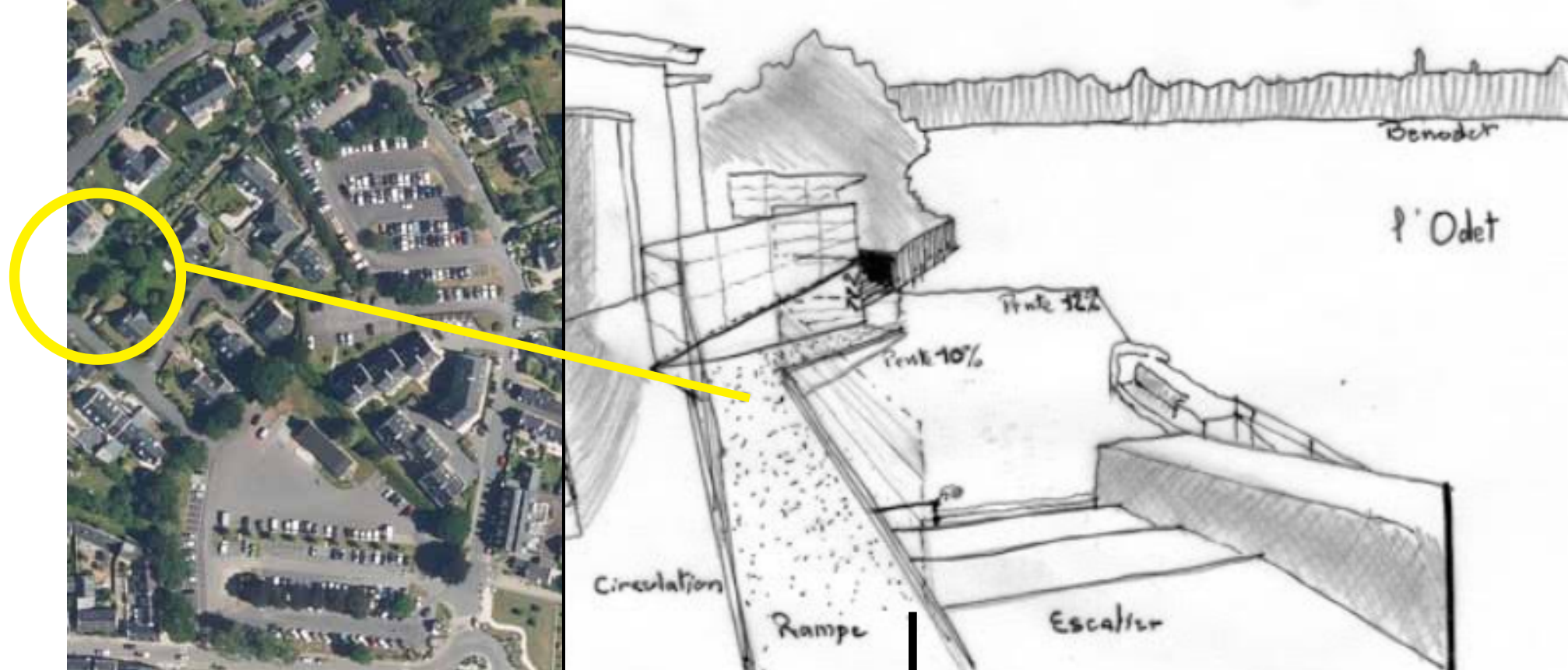
Impasse du Roz

Rue du Grand Bourg

Impasse Laennec

Impasse de kereol





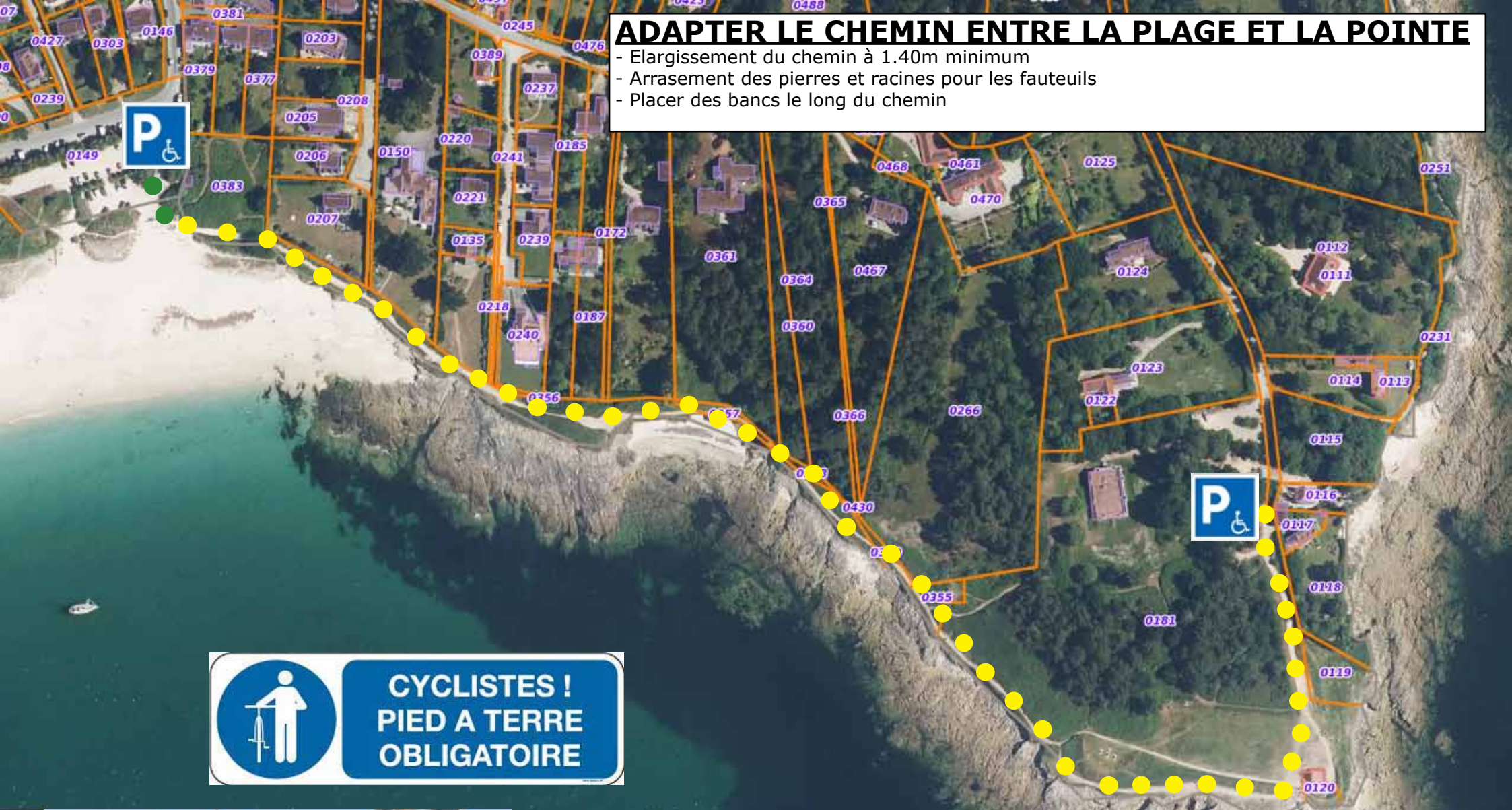
PERMETTRE L'ACCÈS A LA CALE POUR LA NAVETTE VERS BENODET

- Avec une rampe (non conforme aux pentes à 5% ... mais mieux que des marches)



ADAPTER LE CHEMIN ENTRE LA PLAGE ET LA POINTE

- Elargissement du chemin à 1.40m minimum
- Arrasement des pierres et racines pour les fauteuils
- Placer des bancs le long du chemin



PLANNING OPÉRATIONNEL 2022/2027

3
2
1
PRIORITE

DEPENSES			
Fonct er	INGE	INVEST	TOTAL

RECETTES										
ETAT				REG	DEPT			CC		COMMUNE
DETR	DSIL	DREAL	ADEME APP		FOND PROPRE	DSID RD144	Contrat de territoire	QCD PETR ?	PBS Fond propre RD144	
							??	??		

PLANNING				
2022	2023	2024	2025	2026

DEPARTEMENT - RD 144
ECHANGEUR RD 785 / RD 144
GIRATOIRE DE KROAZ HENT
GIRATOIRE DU LANNOU
BALISAGE BANDE CYCLABLE EXISTANTE (Nord Lannou)
TRAVERSEE MENEZ NOAS

100%		40%			30%	30%				
100%		40%			30%	30%				
100%		40%			30%	30%				
100%		40%			30%	30%				
100%					70%	30%				

DEPARTEMENT - RD 44
GIRATOIRE DE KERBENOEN
TRAVERSEE CROAS VERR
Bourg 50KMH
TRAVERSEE KERMOR
TRAVERSEE PENN AR GARN

100%					80%				20%	
100%					80%				20%	
100%					80%				20%	
100%					80%				20%	
100%					80%				20%	

REGION - V 45
DIGUE DU POULDON
RUE DE LA PLAGE
RUE DE L'ODET
CALE DE SAINTE-MARINE ou PONT DE L'ODET
PLANTATIONS PISTE CYCLABLE EXISTANTE (Sud Lannou)

100%					50%				30%	20%
100%					50%				30%	20%
100%					50%				30%	20%
100%					50%	20%			30%	
100%					20%				30%	50%

CENTRE COMBRIT
6 ECLUSES
ROUTE DE QUIMPER & HENT KELLEN
RUE MARCEL SCULLIER
RUE AR VIGOUDEN ET CENTRE PMR
RUE DU CROAS VER
RUE DU STADE

100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%

SAINTE-MARINE
RUE DU PETIT BOURG
RUE DE PEN MORVAN
CHEMIN DE TRAVERSE
SENTIER COTIER

100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
110%	40%	40%								30%

CHEMINS RURAUX COMMUNAUX
ROUTE DE KERGLAN
RUE DE MENEZ LANVEUR
SIGNALTIQUE VELO
ACQUISITION FONCIERE PLUI

100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								20%
100%	40%	40%								100%

ENTRETIEN VOIRIE & ESPACE VERT
PANNEAUX ROUTIERS (17)
MARQUAGE AU SOL (14)
SIGNALTIQUE (10)
BANCS & MOBILIERS URBAINS (17)
ECLAIRAGE (13)
ABRIS BUS (4)
ENTRETIEN ESPACE VERT (26)
ENTRETIEN PARTICULIER (6)

100%										
100%										
100%										
100%										
100%										
100%										
100%										
100%										